

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **7 septembre 2015**

Décision n° **CP-2015-0428**

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : Restructuration et extension du collège Jean Giono - Lot n° 6 : étanchéité - bardage - couverture - Lot n° 7 : façade - ITE - Lot n° 10 : menuiseries intérieures bois - Lot n° 11 : plâtrerie - peinture - Lot n° 15 : électricité - courant fort - courant faible et lot n° 17 : chauffage - plomberie - ventilation - Autorisation de signer un avenant n° 1 pour les lots n° 7, 10 et 11 et un avenant n° 2 pour les lots n° 6, 15 et 17

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Laurent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : 28 août 2015

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : 8 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, MM. Berthilier, Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Cardona (pouvoir à Mme Vullien), Frier, M. Calvel (pouvoir à M. Sellès).

Commission permanente du 7 septembre 2015**Décision n° CP-2015-0428**

commune (s) :	Saint Genis Laval
objet :	Restructuration et extension du collège Jean Giono - Lot n° 6 : étanchéité - bardage - couverture - Lot n° 7 : façade - ITE - Lot n° 10 : menuiseries intérieures bois - Lot n° 11 : plâtrerie - peinture - Lot n° 15 : électricité - courant fort - courant faible et lot n° 17 : chauffage - plomberie - ventilation - Autorisation de signer un avenant n° 1 pour les lots n° 7, 10 et 11 et un avenant n° 2 pour les lots n° 6, 15 et 17
service :	Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.22.

Par décision n° 004-CG du 21 janvier 2013, la Commission permanente du Conseil général du Rhône a autorisé la signature de marchés publics de travaux pour la restructuration du collège Jean Giono, Route d'Irigny à Saint Genis Laval. Ces marchés, répartis en 21 lots, représentaient un montant total de 5 494 579,87 € HT, soit 6 593 496,84 € TTC.

Lors de la réalisation des travaux, différentes contraintes et obligations non prévues initialement, ont dû être prises en compte. Il en résulte des dépenses supplémentaires qui modifient le montant initial des marchés et notamment ceux correspondant au lot n° 6 : étanchéité - bardage - couverture, au lot n° 7 : façade-ITE, au lot n° 10 : menuiseries intérieures bois, au lot n° 11 : plâtrerie - peinture, au lot n° 15 : électricité - courant fort - courant faible et au lot n° 17 : chauffage - plomberie - ventilation.

Des travaux supplémentaires sont donc prévus par le biais d'un avenant pour chacun des lots suivants :

- Lot n° 6 : étanchéité - bardage - couverture

Ce marché a été notifié sous le numéro 2013-86526A-00 le 12 septembre 2013 à la société GECAPE SUD pour un montant de 616 292,71 € HT soit 739 551,25 € TTC.

Dans le cadre de l'avenant n° 2, il est prévu, à la demande du coordonateur SPS et de l'inspection du travail, le remplacement des potelets et lignes de vie en toiture par des gardes corps aluminium autoportants (fourniture et pose de gardes corps aluminium autoportants).

Un avenant antérieur, d'un montant de 5 759,42 € HT soit 6 911,30 € TTC ainsi que cet avenant n° 2 d'un montant de 17 479,20 € HT, soit 20 975,04 € TTC, porteraient le montant total du marché à 639 531,33 € HT, soit 767 437,60 € TTC. Il s'ensuit une augmentation de 3,77 % du montant initial du marché.

- Lot n° 7 : façades - ITE

Ce marché a été notifié sous le numéro 2013-13013A-00 le 17 juin 2013 à la société REPELLIN ENTREPRISE pour un montant de 389 615,59 € HT soit 467 538,71 € TTC.

Dans le cadre de cet avenant n° 1, il est prévu, afin d'adapter les volets roulants existants, la découpe des coulisses des volets roulants conservés pour poser des bavettes d'appui. Ces travaux seront exécutés sur les bâtiments A, B et C.

Cet avenant n° 1 d'un montant de 873,20 €HT, soit 1 047,84 €TTC porterait le montant total du marché à 390 488,79 €HT, soit 468 586,55 €TTC. Il s'ensuit une augmentation de 0,22 % du montant initial du marché.

- Lot n° 10 : menuiseries intérieures bois

Ce marché a été notifié sous le numéro 2013-13015A-00 le 17 juin 2013 à la société ETS PIERRE GIRAUD pour un montant de 285 976,13 €HT soit 343 171,36 €TTC.

Dans le cadre de cet avenant n° 1, il est prévu l'aménagement dans le bâtiment A de 2 bureaux provisoires pour la Vie Scolaire, en lieu et place de bâtiments modulaires provisoires : fourniture et pose de blocs portes 1 vantail.

Cet avenant n° 1 d'un montant de 1 044 €HT, soit 1 252,80 €TTC porterait le montant total du marché à 287 020,17 €HT, soit 344 424,20 €TTC. Il s'ensuit une augmentation de 0,36 % du montant initial du marché.

- Lot n° 11 : plâtrerie - peinture

Ce marché a été notifié sous le numéro 2013-13016A-00 le 17 juin 2013 à la société CORNEVIN pour un montant de 307 375,19 €HT soit 368 850,23 €TTC.

Dans le cadre de cet avenant n° 1, il est prévu l'aménagement dans le bâtiment A de 2 bureaux provisoires pour la Vie Scolaire, en lieu et place de bâtiments modulaires provisoires (fourniture et pose de cloisons plascotil provisoires). Au sein du bâtiment C, il est prévu un nettoyage supplémentaire après la mise en place du mobilier scolaire.

Cet avenant n° 1 d'un montant de 4 162,09 €HT, soit 4 994,51 €TTC porterait le montant total du marché à 311 537,28 €HT, soit 373 844,74 €TTC. Il s'ensuit une augmentation de 1,35 % du montant initial du marché.

- Lot n° 15 : électricité - courant fort - courant faible

Ce marché a été notifié sous le numéro 2013-13020A-00 le 17 juin 2013 à la société REVERCHON pour un montant de 544 458 €HT soit 653 349,60 €TTC.

Dans le cadre de l'avenant n° 2, il est prévu l'aménagement dans le bâtiment A de 2 bureaux provisoires pour la Vie Scolaire, en lieu et place de bâtiments modulaires provisoires (modification du câblage électrique et création de 2 points d'allumage).

Un avenant antérieur pour un montant de 13 527 €HT soit 16 232,40 €TTC ainsi que cet avenant n° 2 d'un montant de 400 €HT, soit 480 €TTC porteraient le montant total du marché à 558 385,50 €HT, soit 670 062,60 €TTC. Il s'ensuit une augmentation de 2,56 % du montant initial du marché.

- Lot n° 17 : chauffage - plomberie - ventilation

Ce marché a été notifié sous le numéro 2013-13021A-00 le 17 juin 2013 à la société FERRARD ET CIE pour un montant de 626 600 € HT soit 751 920 €TTC.

Dans le cadre de l'avenant n° 2, il est prévu :

- à la demande de la maîtrise d'ouvrage, le raccordement de la centrale de désinfection (mise en place de mitigeurs thermostatiques pour la centrale de désinfection dans le local ménage du restaurant), la fourniture et pose de cumulus électrique et mitigeurs pour eaux chaudes des paillasses d'arts plastiques. Le remplacement des habillages abimés sur des radiateurs conservés (150),
- à la demande du maître d'œuvre (suite plainte des riverains auprès de la mairie), le remplacement des centrales de traitement d'air prévues sur la toiture du bâtiment B par des appareils horizontaux afin de limiter l'impact visuel,
- à la demande du contrôleur technique en phase d'exécution, la fourniture et pose de clapets coupe feu sur gaines double flux en traversée de planchers et de colliers coupe feu sur évacuations des paillasses de sciences,
- à la demande de la commission de sécurité, la suppression des barres d'appui dans les WC "handicapés".

Un avenant antérieur, d'un montant de 11 141,70 €HT soit 13 370,04 €TTC, ainsi que cet avenant n° 2 d'un montant de 4 754 €HT, soit 5 704,8 €TTC porteraient le montant total du marché à 642 495,70 €HT, soit 770 994,84 €TTC. Il s'ensuit une augmentation de 2,54 % du montant initial du marché.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits avenants, conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve :

- l'avenant n° 2 au marché n° 2013-86526A-00 conclu avec l'entreprise GECAPE SUD pour la restructuration et l'extension du collège Jean Giono - Route d'Irigny à Saint Genis Laval - Lot n° 6 : étanchéité - bardage - couverture. Cet avenant n° 2 d'un montant de 17 479,20 € HT, soit 20 975,04 € TTC porte le montant total du marché à 639 531,33 €HT, soit 767 437,60 €TTC.

- l'avenant n° 1 au marché n° 2013-13013A-00 conclu avec l'entreprise REPELLIN ENTREPRISE pour la restructuration et l'extension du collège Jean Giono - Route d'Irigny à Saint Genis Laval - Lot n° 7 : façades - ITE. Cet avenant n° 1 d'un montant de 873,20 €HT, soit 1 047,84 €TTC porte le montant total du marché à 390 488,79 €HT, soit 468 586,55 €TTC.

- l'avenant n° 1 au marché n° 2013-13015A-00 conclu avec l'entreprise ETS PIERRE GIRAUD pour la restructuration et l'extension du collège Jean Giono - Route d'Irigny à Saint Genis Laval - Lot n° 10 : menuiseries intérieures bois. Cet avenant n° 1 d'un montant de 1 044 €HT, soit 1 252,80 €TTC porte le montant total du marché à 287 020,17 €HT, soit 344 424,20 €TTC.

- l'avenant n° 1 au marché n° 2013-13016A-00 conclu avec l'entreprise CORNEVIN pour la restructuration et l'extension du collège Jean Giono - Route d'Irigny à Saint Genis Laval - Lot n° 11 : plâtrerie - peinture. Cet avenant n° 1 d'un montant de 4 162,09 €HT, soit 4 994,51 €TTC porte le montant total du marché à 311 537,28 €HT, soit 373 844,74 €TTC.

- l'avenant n° 2 au marché n° 2013-13020A-00 conclu avec l'entreprise REVERCHON pour la restructuration et l'extension du collège Jean Giono - Route d'Irigny à Saint Genis Laval - Lot n° 15 : électricité - courant fort - courant faible. Cet avenant n° 2 d'un montant de 400 €HT, soit 480 €TTC porte le montant total du marché à 558 385,50 €HT, soit 670 062,60 €TTC.

- l'avenant n° 2 au marché n° 2013-13021A-00 conclu avec l'entreprise FERRARD ET CIE pour la restructuration et l'extension du collège Jean Giono - Route d'Irigny à Saint Genis Laval - Lot n° 17 : chauffage - plomberie - ventilation». Cet avenant n° 2 d'un montant de 4 754 €HT, soit 5 704,80 €TTC porte le montant total du marché à 642 495,7 €HT, soit 770 994,84 €TTC.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer lesdits avenants.

3° - **La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P 34 - Éducation, Formation, à la charge du budget principal sur l'opération n° 0P34O3351A.

4° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 231312 - fonction 221.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 septembre 2015.